

N/REF : 30/05/2024 16H35 C:264000 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Jeudi 30/05/2024 a 16H35

SCI GRAND BLANC

**1 CHEMIN DU CHATEAU
38650 SAINT MARTIN DE LA CLUZE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS - 38800 PONT DE CLAIX
SUR PLACE MONSIEUR CARLIER NICOLAS AU 06 76 49 99 00

MOTIF : INTERVENTION POUR UN DEBORDEMENT PC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 31/05/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU BATIMENT
DEBOUCHAGE DU COLLECTEUR EAUX USEES
EXTRACTION DE LINGETTES

PREVOIR UN CURAGE ET PASSAGE CAMERA
PRISE DE RDV LE 04/06/2024 A 13H30

LE 04/06/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU BATIMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USEES
EXTRACTION D'UNE GROSSE QUANTITE DE LINGETTES

PASSAGE CAMERA EFFECTUE ENTRE LES DEUX REGARDS
PRESENCE D'UNE CONTRE-PENTE ENTRE CES DEUX REGARDS

UN RAPPORT VIDEO VOUS SERA ENVOYE PAR MAIL

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.11 a 20km	2	322,22	322,22
1,00	Ff déplacement sans intervention	3	53,55	53,55
TOTAL H.T.				552,67
T.V.A. a 10,00%				55,26
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>607,93</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN